MASSAGLIA
AUTO MOTO ECOLE
GIMONT

97 rue Nationale 32200 GIMONT RCS AUCH B 356 / *Siret*: 479 115 909 000 18 / *Tel*: 05.62.67.79.21
Agrément préfectoral N°E0403202020
contact@autoecolegimont.fr

FORMULE CONDUITE ACCOMPAGNEE 20H BOITE MANUELLE AU 01/10/2026

Frais liés à l'inscription et gestion de l'élève (inscription auprès ANTS comprise)	15 €
Fournitures numériques et applications obligatoires	10 €
Evaluation obligatoire à l'inscription (sur tablette, ordi ou simulateur)	20 €
Livre code de la route	10 €
Stage de code 20h durant les vacances scolaires (5matinées)	
+ leçons de code en salle sur demande aux heure permanence	165 €
Accès prépa-code valable 6 mois à l'envoi des codes accès	29 €
20 heures de conduite (65 € de l'heure)	1 300 €
DONT 1 bilan entre 14h et 16h de formation avec un accompagnateur	
2 heures rendez-vous préalable	95 €
2 rendez-vous pédagogiques 1h pratique et 2h théorie en salle (avec 1 accompagnateur)	190 €
Frais d'accompagnement examen pratique	65 €
TOTAL	**1 899 €**

FORMULE CONDUITE ACCOMPAGNEE 13 H BOITE AUTOMATIQUE AU 01/10/2026

Frais liés à l'inscription et gestion de l'élève	15 €
Fournitures numériques et applications obligatoires (livret pédagogique)	10 €
Evaluation de départ avec l'enseignant (obligatoire)	59 €
Livre code de la route	10 €
Stage de code 20h durant les vacances scolaires (5matinées)	
+ leçons de code en salle sur demande aux heure permanence	165 €
Accès prépa-code valable 6 mois à l'envoi des codes accès	29 €
13 heures de conduite (65 € de l'heure)	845 €
DONT 1 Bilan de compétence obligatoire environ 9ème heure	
3 heures rendez-vous préalable	95 €
3 rendez-vous pédagogiques	190 €
Frais d'accompagnement examen pratique	65 €
TOTAL	**1483 €**



Permanence mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h, mercredi soir de 19h à 20h

Nous avons une page facebook pour suivre l'actualité de l'auto école

La conduite accompagnée, officiellement appelée **Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)**, est souvent considérée comme la « voie royale » pour obtenir son permis.

La conduite Accompagnée (AAC)

Accessible dès l'âge de 15 ans, cette formation permet à l'élève d'apprendre à conduire avec un accompagnateur (souvent un parent) après une formation initiale en auto-école.
L'élève : Doit avoir 15 ans minimum (pas de limite d'âge supérieure)
L'accompagnateur : Doit posséder le permis B depuis au moins **5 ans sans interruption** et avoir l'accord de son assurance.

Le Parcours de Formation

Le cursus se déroule en trois grandes étapes clés

1.La Formation Initiale

Inscription ANTS envoyée à 15 ans réception du numéro NEPH
Le Code ETG: Obtention de l'examen théorique général (ETG) après inscription ANTS
EVALUTION de départ obligatoire pour tous contrat de formation sur simulateur, tablette ou avec enseignant suivant la formation)
La Pratique : Un minimum de **20 heures de conduite** avec un enseignant de la conduite (ou 13h sur boîte automatique).
Le Rendez-vous Préalable : Une séance de 2 heures avec l'enseignant et l'accompagnateur pour passer le relais en toute sécurité. L'enseignant délivre alors l'**attestation de fin de formation initiale**.

2. La Phase de Conduite Accompagnée

C'est ici que l'élève gagne en maturité. Elle doit durer entre **1 et 5 ans** et respecter deux critères :

- Parcourir au moins **3 000 km**.
- Participer à **deux rendez-vous pédagogiques de 3h chacun :** de **1h** en pratique avec l'auto-école (le premier après environ 1 000 km, le second à la fin du parcours) que vous nous demandez de positionner par mail ou appel et 2 rendez vous théorique en salle de **2h** qui vous seront proposés via la solution ma gestion zen suivant la date de départ et l'âge de l'élève.

3. L'Examen Final

L'élève peut passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès ses 17 ans et 1 an de conduite accompagnée si ce n'est pas le cas le passage permis est possible mais les avantages de la conduite accompagnée sera annulée. Après le 2ème rendez vous pédagogique environ un mois avant le souhait du passage permis l'enseignant vous conseillera sur le niveau de l'élève si il reste de la pratique à travailler afin de présenter le passage du permis b dans les meilleures conditions et pour obtenir celui dès la première présentation.
Le jour de l'examen l'original de la pièce identité en cours de validation est demandée et/ou le permis AM si obtenu.

Les Avantages de choisir l'AAC

Avantages	Détails
Sécurité	Le taux de réussite au premier examen est d'environ 75% (contre 57% en filière classique).
Assurance	Souvent, la surprime "jeune conducteur" est réduite de 50% la première année et disparaît la seconde.
Permis Probatoire	La période probatoire est réduite à 2 ans (au lieu de 3). Vous gagnez 3 points par an si aucune infraction n'est commise.
Économie	Moins d'heures supplémentaires pour la préparation permis.

Pendant toute la durée de la conduite accompagnée, certaines règles du Code de la route sont plus strictes :

- **Vitesse :** Limitation à 110 km/h sur autoroute (au lieu de 130), 100 km/h sur voies rapides et 80 km/h sur routes secondaires.
- **Alcool :** Le taux est limité à **0,2 g/L** de sang (tolérance zéro en pratique).
- **Signe distinctif :** Le disque "Conduite Accompagnée" doit être visible à l'arrière du véhicule sur la gauche
- **Territoire :** La conduite accompagnée n'est autorisée qu'en **France**.